

**TOUS
À L'ÉCOLE**

Le prêt pour payer l'école de vos enfants



5 mois de salaire

Réponse en 24H

Remboursable sur 11 mensualités

BANK OF AFRICA
BACE GROUP

011 | www.boa.tg.com

LE MEDIUM

www.journal-lemedium.com

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0616 du 30 Juillet au 05 Août 2024- Prix : 250 F CFA

TOGO-DEFENSE-TERRORISME :

EVALA 2024:
**La Présence remarquée
de la BOA TOGO P.2**



**DES LAURIERS POUR
NOS FORCES DE DÉFENSE** P.3

En un clic,
payez votre
TVM par



sur l'application

OTR TVM

Disponible sur Google Play



OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg



EDITO

La peur conduit à la guerre

« Aussi longtemps que les hommes vivent sans un pouvoir commun, qui les tient en respect, ils sont dans cette condition qui se nomme guerre : la guerre de chacun contre chacun. »

Hobbes ne pensait pas si bien dire. Dans notre monde d'aujourd'hui, nous assistons à des formes de guerre sur tous les plans. Nous ne nous supportons pas. Nous ne cherchons qu'à nous détruire, détruire autrui sans raison valable et avec une certaine dose de méchanceté. Tout ceci ne procède que d'une faiblesse notoire, une faiblesse d'esprit, une expression de peur.

Effectivement, on fait la guerre parce qu'on a peur. Celui qui a peur insulte et agresse, par instinct de libération. Il faut du courage un courage rationnel pour soutenir la paix. Si quelque chose semble devoir rabaisser l'homme au-dessous de la bête, c'est sans doute la guerre.

Les lions et les tigres ne combattent que pour satisfaire leur faim ; l'homme est le seul animal qui, de gaieté de cœur et sans cause, vole à la destruction de ses semblables, et se félicite d'en avoir beaucoup exterminés. Cultivons la paix autour de nous.

Crédo TETTEH

EVALA 2024 :

LA PRÉSENCE REMARQUÉE DE LA BOA TOGO

« Notre présence réaffirme l'engagement de BOA TOGO sur les cultures et valeurs des Togolais ce qui rappelle notre 5ème engagement, selon notre charte RSE, qui stipule que BOA doit être acteur du développement humain et territorial ».



Ce sont les propos des premiers responsables de la Banque of Africa (BOA) qui a assuré sa présence



Des lutteurs arborants des shorts à l'effigie de la BOA-Togo

sence remarquée aux luttes traditionnelles Evala, qui se sont tenues cette année du 12 au 21 juillet 2024, dans la préfecture de la Kozah, dans la région de la Kara.

Tout comme l'année dernière, BOA TOGO a, une fois encore, répondu aux appels des cantons et c'est en présence du Chef de l'État Togolais, avec une forte délégation

d'opérateurs économiques, d'investisseurs, de bailleurs de fonds, de ministres, d'invités et bien d'autres, que les lutteurs ont fait leurs démonstrations de force en Shorts à l'effigie de la BOA TOGO. " BOA Togo était présente dans les arènes des luttes et bien visible dans la ville de Kara ", confie-t-on. En effet, le Branding publicitari-

re BOA était visible dans les régions de Kozah 1 et 2, sur toute la période des Evala. La BOA a ainsi, une fois encore, réaffirmé sa présence auprès des populations. Hommes, Femmes et Enfants étaient aussi vêtus des T-shirts et Shorts griffés BOA TOGO, à leur grande satisfaction.

LA REDACTION

Société : JOURNÉE MONDIALE DES GRANDS-PARENTS ET DES PERSONNES ÂGÉES

NOS GRANDS-PARENTS NE SONT PAS DES "SORCIERS"

Les personnes âgées sont des personnes dont l'âge est au-delà de 50 ans. Une journée mondiale a été consacrée à ces personnes âgées et célébrée ce dimanche 28 juillet 2024.

Initiée par le Pape François en 2021, cette célébration est à sa quatrième édition cette année et est placée sous le thème: "Ne m'abandonne pas dans la vieillesse" (cf. Ps 70, 9). Les églises catholiques n'ont pas passé sous silence cette fête, surtout à la paroisse Sainte Rita de Wuiti Nukafu.

Sur cette paroisse, les personnes âgées ont été célébrées de la manière la plus belle. Les pépés et mémés, bien installés sur des tables bien dressées, ont eu droit aux mets les plus succulents, avec une ambiance entretenue par l'un des meilleurs orchestres de la place. Ils ont esquissé quelques pas de danses et les plus jeunes ont profité de cette occasion solennelle et festive, pour recevoir et apprendre d'eux, les leçons de la vie, au cours des échanges fructueux et pleins de sagesse.



Mémé Bossou-Attoh Dévèyé Améyo, aux anges

Lors de son homélie, le prêtre célébrant est revenu longuement sur cette fête et a demandé à toute l'assistance de bien prendre soin des personnes âgées. Il a même cité l'écrivain malien Amadou Hampâté Bâ qui disait : " Quand un Vieillard meurt, c'est toute une bibliothèque qui brûle ".

Pour lui " le Pape nous dit, dans sa conclusion du message dernier, que la vieillesse est une bénédic-

tion. C'est pour cela qu'on ne doit pas s'amuser avec la vieillesse, de la même manière qu'on ne doit pas s'amuser avec la bénédiction. Les personnes âgées sont des richesses pour nous. Elles ont beaucoup de choses à nous apprendre et à nous léguer. Ce sont des ressources inépuisables. "Je disais: quand une personne âgée s'est allongée ou est assise quelque part, cette personne-là voit plus loin qu'un jeune qui grimpe dans un arbre. Donc nous

devons tout faire pour aimer, secourir, protéger les personnes âgées, parce que le Pape disait aussi, en substance, que nous sommes tous des personnes âgées. Si vraiment nous prenons soin des personnes âgées, on prendra soin de nous, le moment venu. On pense aussi que quand quelqu'un commence par avoir les cheveux blancs, on le traite de "sorciers", nous devons arrêter cela ", a dit le père curé, Eugène Ahadji

Dans le message du Pape, adressé au monde entier, il dit que Dieu n'abandonne pas ses enfants, jamais ! Même lorsque l'âge avance et que les forces diminuent, lorsque les cheveux blanchissent et que le rôle social disparaît, lorsque la vie devient moins productive et risque de paraître inutile...Il n'écarte aucune pierre. Au contraire, les plus "anciennes" sont la base solide sur laquelle les pierres "nouvelles" peuvent s'appuyer pour construire ensemble l'édifice spirituel (cf. 1 P 2, 5).

Pour le Saint père " En cette 4ème Journée Mondiale, qui leur est dédiée, ne privons pas de notre tendresse les grands-parents et les personnes âgées de nos familles, visitons ceux qui sont découragés et qui n'espèrent plus qu'un avenir différent est possible. À l'attitude égoïste, qui conduit au rejet et à la solitude, opposons le cœur ouvert et le visage heureux de celui qui a le courage de dire: " Je ne t'abandonnerai pas ! ", et de prendre un chemin différent.

Que ma bénédiction, accompagnée par la prière, parvienne à tous, très chers grands-parents et personnes âgées, et à tous ceux qui vous sont proches. Et vous aussi, s'il vous plaît, n'oubliez pas de prier pour moi. ", a conclu le pape François dans son message

Dodo ABALO

Avis de décès

Togbui Mawuko AKLASSOU-ADELA IV, Chef canton de Bè
Togbui Joseph AKLASSOU-GANA, chef quartier de Bè Agodo-Atimé
Michel Douwogbo AKLIKOKOU, chef de la famille AKLIKOKOU
AHONGAN Kodjo, ses frères, sœurs et leurs enfants
Veuve AHONGA Noël Ama Marie née GBETSI
Les enfants : Bella, Kafui, Sénam, Franck (Infographiste au journal Flambeau des Démocrates), Dodji et Viviane
Ont la douleur de vous annoncer le

décès de :



AHONGAN Ayao Noël

Dépanneur

Décédé le 10 juin 2024 à l'âge de

62 ans

Programme des obsèques

Samedi 03 août 2024

18H à l'aube : Veillée de prières et de chants

Dimanche 04 août 2024

09H : Libation (Sikodé) suivie des grandes funérailles

15H : Levée du corps suivi de l'enterrement au cimetière familial de Bè-Agodo

Maison mortuaire : Maison TUDZI-AHONGA à Bè-Agodo-Atimé non loin du Centre communautaire de Bè.



Récépissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

23Rue Formatec, Agoè-CAcavéli
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur Général :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Publication :

Ali SAMBA

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

Infographie : JPB

Crédit Photos: KEKERE Razak

Impression : Saint Louis

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Dodo Abalo (90 97 52 56)

TOGO-DEFENSE-TERRORISME :

DES LAURIERS POUR NOS FORCES DE DEFENSE

Le 20 juillet dernier, notre pays a subi, au poste de contrôle avancé de Kpinkpakandi dans la Préfecture de Kpendjal-Ouest, une attaque terroriste. Des pertes en vies humaines ainsi que d'importants dégâts matériels ont été enregistrés dans les rangs des Forces de défense togolaises mais également au sein des terroristes.

Par Crédo TETTEH

Les Forces de défense ont vaillamment défendu le Togo contre une idée d'occupation de la région Nord du pays par les terroristes, mis en débandade malgré leur nombre impressionnant. Les informations parlent de plus d'un millier de terroristes lourdement armés face à nos Forces de défense qui n'ont pas du tout démérité, même si on y dénombre des pertes en vies humaines.

Des militaires togolais tués, des terroristes dévastés en grand nombre et mis en déroute

Au regard du nombre important des terroristes ayant attaqué le poste de contrôle avancé de Kpinkpakandi dans la Préfecture de Kpendjal-Ouest, le 20 juillet dernier, et toute analyse bien faite, il n'est aucun doute que l'intention majeure de cette attaque (avec plus d'un millier de terroristes mobilisés) était de s'installer au nord du pays et de progresser au four et à mesure. Sinon pourquoi mobiliser plus de 1000 hommes si c'était juste pour une simple attaque ?

Non seulement, les terroristes furent surpris par les forces de réaction de nos militaires, mais ensuite et pour leur survie, ont préféré détalé, tant la riposte togolaise était de bonne facture et appropriée.

Des fleurs pour nos vaillants militaires

Au front depuis un moment, avec zèle, dévouement et abnégation, les militaires togolais, déployés au nord du Togo pour déjouer toutes les actions terroristes, visant à une occupation du territoire, accomplissent leur travail. N'eut été leurs présences et leurs stratégies de ripostes, face aux diverses attaques, la région Nord du pays serait peut-être depuis dans les mains des bandes terroristes. Ces dernières ont multiplié, avant le 20 juillet dernier, des séries d'attaques qui, malheureusement pour eux, n'ont pas produit les résultats escomptés. Dans ce registre, il sied de relever que si les attaques terroristes n'ont pas remporté les victoires souhaitées, c'est surtout grâce aux forces de défense du Togo déployées très tôt dans cette zone.

Ayant choisi de défendre le territoire togolais contre les poten-



Des forces de défense et de sécurité

tiels ennemis, les militaires n'ont pas été priés ou suppliés avant de s'impliquer farouchement pour jouer leur partition. A maintes reprises, et dans un passé récent ils ont toujours su repousser les offensives des terroristes. Cette fois-ci, et trahis par leur nombre très impressionnant, les militaires togolais sont arrivés surtout à les empêcher de poser leurs bases au Nord du Togo.

C'était en réalité leur intention. Et en prenant le contrôle de la zone du poste de contrôle avancé de Kpinkpakandi, dans la Préfecture de Kpendjal Ouest, les forces du mal espéraient tant progresser vers d'autres zones du pays et foudre le bordel, comme ils l'avaient fait au nord du Mali, et même au Burkina et au Niger. Combattus avec la dernière rigueur dans les pays de l'Alliance des Etats du Sahel (AES), les terroristes essaient de trouver d'autres refuges plus sûrs. Et sachant que les Forces armées du Burkina Faso n'ont pas de réelle emprise sur la zone frontière avec le Togo, les terroristes ont vite fait de convoiter le nord du Togo pour en faire une de leurs bases. Mais, c'est sans compter les compétences et la puissance de réaction des militaires togolais.

Le manque de patriotisme des partis politiques de l'opposition

Face aux défis sécuritaires dont notre pays fait face depuis un moment, et surtout celui des attaques terroristes au Nord du Togo, la plupart des partis politiques de l'opposition togolaise affichent leur manque de patriotisme aux yeux du monde entier et des populations togolaises, en particulier. Les professionnels de l'opposition se sont donc murés dans un silence de cimetière, ce qui laisse transparaître au grand jour leur manque criard de patriotisme.

Dans ce contexte de lutte contre les actions terroristes au nord du pays, pour une fois, il serait décent que les partis politiques de l'opposition s'associent aux gou-

vernants pour conjuguer les efforts afin de mieux affronter les défis sécuritaires du moment. Aujourd'hui, avec toutes les tentatives des terroristes pour s'accaparer la région du nord, les partis politiques devraient plutôt quitter leurs chasubles d'éternels contestataires des actions politiques de nos dirigeants pour montrer et démontrer leur amour pour le Togo.

Si aujourd'hui, les premiers Responsables du Togo, ensemble avec les Forces de défense et de sécurité, s'investissent fortement pour faire barrage aux progressions des terroristes, les partis politiques de l'opposition ne devraient pas du tout se mettre en marge et adopter le silence. Le commun des mortels se poserait aisément la question de savoir si

hadistes du Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans (GSIM). Depuis janvier, ce groupe, filiale d'Al-Qaïda au Sahel a reconnu être à l'origine de dix attaques sur les quatorze qui ont été menées au Togo, les quatre dernières n'ayant pas été revendiquées et leurs auteurs jamais identifiés. Elles se sont toutes produites dans la région des Savanes et ont entraîné la mort de 64 personnes, selon Armed Conflict Location & Event Data Project (Acled), une ONG spécialisée dans le recueil d'informations et l'analyse de données dans les zones de conflit".

Nécessité pour tous les Togolais de signaler tout mouvement suspect

A quelque niveau que ce soit, tous les Togolais sans exclusion devront s'approprier cette lutte contre les terroristes au nord du pays. Ce n'est plus uniquement le travail des Forces de défense et de sécurité. Et c'est dans ce sens que des numéros verts ont été mis à la disposition des citoyens de signaler tout mouvement ou activité suspecte, qui pourrait compromettre la sécurité du pays.

Dans nos entourages proches, nous devons être vigilants et diligents en rapportant tout mouvement ou attitude suspecte aux forces de défense et de sécurité.

Des numéros verts pour tout signalement suspect

Il s'agit par ces numéros verts mis à la disposition des citoyens de signaler tout mouvement ou activité suspecte qui pourrait compromettre la sécurité du pays. Chaque région du Togo bénéficie de numéros spécifiques dans le but de faciliter les signalements.

Pour les régions des Savanes et de la Kara, les numéros verts 1200 ou 1201, et 1202 ou 1203 sont à disposition.

La région Centrale est associée aux numéros verts 1204 ou 1205, tandis que les Plateaux ont les numéros 1206 ou 1207.

ce silence ou manque de patriotisme des partis politiques a une autre connotation ? Est-ce que le fait de combattre un système politique depuis des décennies pourrait-il justifier ce manque de patriotisme des partis politiques de l'opposition ?

Il faut tout de même préciser que suite à l'attaque terroriste du 20 juillet dernier, le Comité d'Action pour le Renouveau de Daté Yao Robert a sorti un communiqué sur le sujet. Notons que dans un souci d'efficacité, les pouvoirs publics auraient fait le choix de ne pas communiquer sur la situation sécuritaire dans la région septentrionale.

Selon nos confrères français du journal Le Monde, " l'offensive n'a pas été revendiquée, mais tous les regards se tournent vers les dji-

Même dans nos maisons, nos familles et sur nos lieux de travail, toutes activités suspectes doivent être signalées à temps.

Dans cette optique, et afin de mieux coordonner les actions pour plus d'efficacité et de succès dans la lutte, le Gouvernement togolais a fait en sorte que chaque région du Togo bénéficie de numéros spécifiques dans le but de faciliter les signalements. Une totale collaboration avec nos Forces de défense et de sécurité s'impose. Ceci contribuera sensiblement à préserver nos acquis et à faire face aux terroristes.

Somme toute, il faut aujourd'hui jeter des lauriers à nos Forces de défense qui ne cessent de repousser les actions des terroristes dans la région Nord du pays.

Zozo

LUTTE CONTRE LE TERRORISME : DES NUMÉROS VERTS POUR SIGNALER "TOUT MOUVEMENT SUSPECT"

Chers citoyens, dénonçons tout mouvement ou toute activité suspecte dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent via ces numéros :



Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent et au lendemain de l'attaque meurtrière qui a fait douze morts, du côté des forces de défense et de sécurité, l'exécutif togolais veut prendre le terrain par les cornes en impliquant davantage les populations. Dans cet élan, il est mis à la disposition des concitoyens des numéros verts pour dénoncer tout mouvement ou activité suspecte pouvant compromettre la quiétude et la sécurité du pays.

Ainsi, chaque région dispose de deux numéros. Il s'agit des numéros : - 1200 ou 1201, pour la région des Savanes ; - 1202 ou 1203, pour la région de la Kara ; - 1204 ou 1205, pour la région Centrale ; - 1206 ou 1207, pour la région des Plateaux ; - Et 1208 ou 1209, pour la région Maritime.

"Chers citoyens, dénonçons tout mouvement ou toute activité suspecte dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent via ces numéros", a lancé l'exécutif togolais.

Notons que depuis la première attaque en novembre 2021 qui a eu lieu à Sanloaga, dans la préfecture de Kpendjal, plusieurs autres attaques ont été perpétrées causant, à ce jour, plusieurs dizaines de pertes en vies humaines (civiles et militaires), mais aussi des dégâts matériels importants.

Que les âmes des compatriotes tombés sous des balles des ennemis, reposent en paix !

@macite.jg

CPIA 2024 : LE TOGO AMÉLIORE DE NOUVEAU SES POLITIQUES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES



Le Togo maintient ses efforts en matière d'amélioration de politiques publiques et institutionnelles. Le pays a de nouveau progressé sur le sujet, d'après la dernière évaluation de la Banque mondiale pour l'Afrique, publiée récemment.

Selon le rapport, le Togo obtient une note globale de 3,8, en hausse de 0,1 point par rapport à l'année précédente, et conforte ainsi sa position bien au-dessus de la moyenne de l'Afrique de l'Ouest et centrale (3,3) et de la moyenne LDA en Afrique subsaharienne (2,9).

Avec cette note, le Togo intègre le Top 5 continental dominé par le Rwanda (39 pays évalués), à égalité avec la Côte d'Ivoire. Dans la sous-région ouest-africaine, le pays figure sur le podium, aux côtés du Bénin et du Cap-Vert.

Inclusion sociale, équité, gestion économique dans le vert.

Concrètement, le Togo s'illustre dans les politiques favorisant l'inclusion sociale et l'équité, avec un score de 4,0 qui le place parmi les leaders de la région. Le pays est notamment cité pour ses initiatives en faveur des femmes ou encore de la protection sociale.

Également, la gestion économique est saluée, notamment au niveau des efforts de mobilisation des ressources domestiques. Seul bémol, les politiques structurelles où les actions engagées devraient bientôt porter leurs fruits. Pour l'exécutif, l'objectif est de consolider ces évolutions positives, confortant ainsi davantage la crédibilité du pays sur le plan international.

Source : @Republiquetogolaise.com

Zozo

UMO-A-TITRES : LE TRÉSOR PUBLIC TOGOLAIS A LEVÉ 32,1 MILLIARDS FCFA SUR LE MARCHÉ FINANCIER RÉGIONAL



A la recherche de 30 milliards de francs Cfa sur le marché financier régional (Umoa-Titres), le Trésor public togolais a réussi, vendredi 26 juillet dernier, à mobiliser quelque 32,1 milliards de francs.

Le vendredi 26 juillet dernier, le Togo a réussi une nouvelle opération sur le marché financier régional. En quête de 30 milliards de Fcfa, le Trésor public togolais a réussi à lever 32,1 milliards de francs, via des émissions simultanées de Bons assimilables au trésor (Bat) et d'Obligations assimilables au trésor (Oat), soit un taux de couverture de 107,65%.

Selon les détails de la fiche technique, les Oat, émises sur des maturités respectives de trois (03) et cinq (05) ans, à des taux d'intérêt annuels de 6,15% et 6,40%, ont permis de mobiliser 13,5 milliards de francs Cfa. Dans le même temps, les Bat ont permis de mobiliser 18,6 milliards de francs Cfa. Ce qui fait un total de 32,1 milliards de Fcfa collectés.

Notons que cette nouvelle opération port à un total de 525,4 milliards de Fcfa mobilisés par le pays sur le marché des titres, depuis le début de cette année. En effet, le Togo compte mobiliser un total de 607 milliards de francs Cfa pour alimenter son budget, exercice 2024 qui s'équilibre en ressources et en charges à 2.179,1 milliards de francs Cfa.

@macite.tg

L'ARCEP INFLIGE UNE AMENDE DE 1,2 MILLIARD FCFA À MOOV POUR INDISPONIBILITÉ DE SES SERVICES



Plus de deux ans après avoir mis en demeure Moov Africa Togo pour des faits d'indisponibilité de ses services, l'Autorité de régulation des communications électroniques et postes (Arcep) a infligé mercredi 24 juillet, une amende de 1,2 milliard FCFA à l'opérateur, correspondant à 2% de son chiffre d'affaires certifié de l'exercice 2023.

La sanction, décidée par le comité de direction, a été actée à l'issue d'une audience publique et contradictoire organisée le même jour à Lomé, au cours de laquelle l'opérateur a été mis en situation de se défendre.

Concrètement, il est reproché à la filiale du groupe Atlantique Telecom, des manquements à son "obligation de disponibilité permanente, continue et régulière des services de communications électroniques", mentionnée dans son cahier des charges, ainsi qu'une dégradation du réseau de l'opérateur.

Dans les faits, il a été dénombré 7.247 cas de violation des indicateurs de disponibilité, entre le 1er septembre 2022, date de fin de la période de mise en demeure, et le 31 mai 2024. Au cours de la même période, "l'opérateur a transmis à l'Arcep 33 courriers de notifications faisant cas d'indisponibilité de services sur son réseau", a précisé le gendarme des télécommunications.

En dehors de cette sanction, la seconde après celle d'un montant de 600 millions FCFA prononcée en mai 2021, Moov Africa Togo devra mettre en œuvre, dans un délai de six mois, les procédures, acquiescer les équipements, protections et redondances nécessaires pour garantir la disponibilité permanente, continue et régulière de ses services, a enjoint l'Autorité.

Pour rappel, l'amende devra être payée dans un délai de 30 jours sous peine d'une astreinte journalière de 50 millions FCFA par jour de retard.

Source : @Republiquetogolaise.com

ACCES A L'ELECTRICITE : Une progression de 18% depuis 2020

Le Togo a pris son envol vers l'émergence sociale et économique, de sorte que tous les habitants puissent avoir des conditions de vie décentes et nourrir des espoirs d'un avenir encore meilleur. Une variété de programmes existe aujourd'hui, tous mis en œuvre dans des conditions spécifiques pour bâtir un pays fort, solidaire et moderne.

Le Projet de développement inclusif grâce à l'accès à l'électricité (IDEA), peut être mentionné. Il vise à assurer que les bénéficiaires du développement profitent à tous les segments de la société, y compris les groupes les plus vulnérables et marginalisés. Conformément aux ambitions du pays, le mécanisme réduit les inégalités et favorise une croissance économique équitable et durable, ses caractéristiques étant l'équité, la participation active, la croissance durable, la réduction de la pauvreté, etc.

Un nouvel accord de financement

Le gouvernement togolais et son partenaire, la Banque mondiale, ont signé le 12 juillet 2024 trois nouveaux accords de financement d'un montant de 298 millions de dollars, ce qui fait environ 180 milliards de francs CFA. Il s'agit de nouvelles ressources qui sont destinées à la mise en œuvre de trois projets. Ceux-ci ont pour objectif d'améliorer l'accès des populations à l'électricité, de renforcer la prestation des services publics et enfin de promouvoir la cohésion sociale.

Le Projet de développement inclu-

sif, grâce à l'accès à l'électricité (IDEA) en l'occurrence, bénéficie de 200 millions de dollars, soit plus de 120 milliards de francs. Il se focalise sur le renforcement de l'approvisionnement en énergie électrique. Dans les détails, le projet cible la construction des lignes de transmission de 161 kV qui permettront à plus de 1,5 million de personnes, surtout dans les milieux ruraux, d'avoir facilement accès à l'électricité fiable.

Aussi, le projet donnera de la force aux capacités institutionnelles du secteur de l'énergie, il réduira essentiellement les émissions de gaz à effet de serre (GES) grâce à l'expansion des énergies renouvelables, indiquent les autorités.

Il faut dire qu'une évolution positive du taux d'accès à l'électricité est remarquée au Togo, grâce à des progrès significatifs réalisés dans l'électrification du territoire. Les habitants ont de plus en plus facilement accès à la lumière, peu importe leur lieu de résidence. Par-dessus tout, il s'agit d'une énergie de qualité, écoresponsable et moins coûteuse.

Poursuivre les actions en faveur des populations rurales

Grâce aux stratégies innovantes déployées par les pouvoirs publics, le Togo a terminé l'année 2023 avec un taux d'accès à l'électricité de 68 %. C'est représentatif d'une progression de 18 % en trois ans, comparé à l'année 2020 où ce taux en question pointait à 50 %. On attribue ce progrès aux projets comme celui de l'électrification en milieu rural par les kits solai-



Des projets d'électrification en cours

res Cizo, le fonds d'aide Tinga, qui raccorde les ménages à l'électricité, contre seulement 1 000 francs, le projet d'installation de 50 000 lampadaires solaires autonomes et intelligents, les centrales solaires, la liste n'est pas fermée.

Aujourd'hui, de nombreuses communautés rurales et urbaines bénéficient des énergies renouvelables.

La modernisation des infrastructures électriques est en vogue. Elle illustre les efforts pour garantir une distribution énergétique plus inclusive et durable.

Les autorités poursuivent l'objectif de parvenir à un taux d'accès à l'électricité de 70 % à fin 2024. Et, selon les prévisions du ministère de tutelle, le pays devrait parvenir à une couverture universelle d'ici l'année 2030. Pour l'année 2023, le Togo l'a bouclée avec 66 % de taux d'accès à l'électricité. En 2022, ce taux était de 63 % et une année plus tôt, il culminait à 59 %. Pour toucher du doigt la réalité des 70 %, l'État a consacré une somme au ministère dans le budget prévisionnel de cette année qui dépasse, pour la première fois, la barre symbolique des 2 000 milliards de francs CFA.

57 milliards FCFA en 2024

C'est le montant dédié au financement des programmes énergétiques tout au long de l'année 2024. Le plan mis en œuvre repose sur la réalisation des investissements dans l'infrastructure électrique pour son expansion et sa modernisation, la construction d'autres centrales électriques, l'extension du réseau de distribution, la mise en place des lignes de transmission... Plus exactement, sont poursuivis les programmes d'accès à l'énergie hors réseau solaire comme Cizo, le projet d'électrification rurale de 317 localités par de mini-réseaux solaires, le Projet d'appui au volet social du programme Cizo d'électrification rurale du Togo (Pravost).

Le financement des projets Tinga et Mini-Grids phase 2 continue, le renforcement de la capacité de distribution de l'énergie est lancé dans la région centrale pour s'étendre à des zones urbaines et périurbaines comme Dapaong, Kara, Atakpamé, Kpalimé et Aného. Il est question de la pose de 34 kilomètres de réseau moyenne tension de 20 KV, de la construction de 61 postes de distribution MT/BT et de 360 km de réseau basse tension (BT).

PROJET ROGEAP : Appropriation des axes du projet par les Etats

Sur les 406 millions de personnes résidant en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel, on estime que 208 millions d'habitants n'ont pas accès à l'électricité, dont environ 70 % vivent dans des zones rurales. En raison de l'importance stratégique de l'énergie dans la réalisation du développement durable et la réduction de la pauvreté dans la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la région du Sahel, le Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la CEDEAO (ECREEE) avait lancé le Projet régional d'électrification hors réseau (ROGEAP), en partenariat avec la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), dans le but d'accroître l'accès à l'électricité des ménages, des entreprises et des institutions publiques, en utilisant une technologie solaire moderne et autonome, par le biais d'une approche régionale harmonisée.

Développement et financement des produits solaires PV autonomes - hors réseau

Approuvé le 17 avril 2019, le projet a été restructuré par la Banque Mondiale le 11 mars 2021, pour un montant global de 333,8 dollars US sous le nom "Projet régional d'accès à l'électricité hors réseau (ROGEAP)" et la CEDEAO et la BOAD sont désignées comme les deux agences d'exécution. Le projet s'inscrira aussi dans le cadre du programme de la CEDEAO sur l'accès aux services d'électricité durables (EPASES), contribuant directement aux objectifs de la politique régionale de la CEDEAO en matière d'énergies renouvelables (EREP), avec pour objectif de fournir un accès universel à l'électricité dans la région d'ici 2030.

Le projet comporte deux principales



El Hadj Sylla

composantes : le développement d'un marché régional pour les systèmes solaires PV hors-réseau (Composante 1). L'objectif recherché à travers cette composante, dont la mise en œuvre incombe à la Commission de la CEDEAO, est de mettre en place un environnement favorable ; de fournir une assistance technique aux entreprises privés ; de fournir une assistance financière aux entreprises privées et de lever les barrières pour faciliter l'accès au marché hors réseau.

Il s'agit d'identifier les obstacles et barrières politiques affectant la croissance du marché solaire autonome, sensibiliser les décideurs gouvernementaux sur l'avantage de supprimer ces obstacles politiques et fournir un soutien ciblé pour éliminer les obstacles dans des marchés difficiles, d'accompagner les états membres à adopter les tarifs extérieurs communs (TEC), pour faciliter le commerce transfrontalier des produits solaires autonomes, et d'élaborer un cadre régional d'assurance qualité pour faciliter la fourniture de produits solaires autonomes éligibles dans les 19 pays du projet.

Le renforcement du capital humain et la croissance de l'activité entrepreneuriale, en dispensant une formation pour développer les compétences adéquates et requises par le biais d'un mécanisme structuré de développement de l'entrepreneuriat, qui assurera un service fiable aux bénéficiaires et

créera des opportunités d'emploi au niveau local, le financement aux entreprises solaires, et la réduction des risques pour la promotion des nouvelles technologies solaires PV et de nouveaux modèles d'affaires et commerciaux sont aussi visés. " Dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat, le projet ROGEAP soutiendra le Secteur Privé pour qu'ils fournissent de l'électricité à partir de systèmes photovoltaïques solaires autonomes aux infrastructures publiques (centres de santé et écoles), à travers de modèles de contrats innovants entre l'Etat et fournisseur de service énergétique ", fait-on savoir à la commission de la CEDEAO.

La composante 2, quant à elle, est relative à l'accès aux financements. " L'objectif que vise cette composante est de permettre au secteur privé d'accéder aux financements des produits solaires PV autonomes - hors réseau. Pour ce faire, la BOAD, en tant qu'agence d'exécution de cette composante mettra en place sur les fonds du projet : une ligne de crédit pour les entreprises solaires autonomes et un Mécanisme de subventions contingentes pour les institutions financières (Banques commerciales) ", renseigne-t-on.

Respect des normes dans la sous-région

Il faut relever que dans le cadre de ce projet, la CEDEAO a adopté en juillet 2023 les deux normes régionales harmonisées de qualité pour les produits solaires hors réseau à travers le RÈGLEMENT C/REG.12/07/23. Il s'agit de ECOSTAND IEC TS 62257-9-5:2018 : Recommandations pour les systèmes d'énergie renouvelable et les systèmes hybrides pour l'électrification rurale - Partie 9-5, sur la qualité des produits ; ECOSTAND IEC TS 62257-9-8:2020 : Systèmes d'énergie renou-

velable et systèmes hybrides pour l'électrification rurale et les Systèmes intégrés sur les méthodes de tests en laboratoire.

Pour la meilleure mise en œuvre des deux normes adoptées, la Commission de la CEDEAO, en collaboration avec les organismes nationaux de normalisation, VeraSol (anciennement Lighting Global Quality Assurance) et le Ministère en charge de l'Energie de chaque Etat membre, ont mis en place une série d'activités dans chaque pays et fournira l'assistance technique nécessaire dans l'effectivité de l'entrée en vigueur des normes.

Des ateliers nationaux s'organisent à cet effet dans les pays afin de s'assurer que les normes adoptées pour les produits solaires hors réseau sont bien connues et bien mises en œuvre au niveau national par les autorités. C'est ce qui s'est fait à Lomé la semaine dernière à Lomé pour les acteurs du Togo.

Il faut relever que pendant ces ateliers de sensibilisation et de renforcement de capacité, les participants se familiarisent avec les définitions, les normes de qualité internationales de qualité et les méthodes d'essai pour les produits et systèmes solaires hors réseau pour être capables de fournir des informations correctes aux autres parties prenantes concernées, à propos des deux normes adoptées et de sensibiliser le grand public, et savoir comment les deux normes doivent être mise en application, conformément à la législation en vigueur. " Ils pourront donc réaliser une évaluation de la conformité des produits solaires PV hors réseau (applicable aux normes), la surveillance du marché et diffuser l'information au grand public ", a déclaré El Hadj Sylla, le commissaire principal de la commission de la CEDEAO en charge des infrastructures, énergies et digitalisation.

CONDUITE DES AFFAIRES COURANTES :

Les précisions du Secrétaire du Gouvernement

Voici plus deux mois que le Gouvernement de Victoire Tomégah Dogbé conduit les affaires courantes, après sa démission le 21 mai 2024. Une note du Secrétaire général du Gouvernement, Christian Trimua, a précisé les marges de manœuvres des membres du Gouvernement démissionnaire dans le cadre cette gestion des affaires courantes subdivisée en trois grandes catégories : les affaires usuelles, routinières et répétitives, les affaires en cours et les affaires urgentes.

Les affaires usuelles, routinières et répétitives concernent le fonctionnement normal des services publics, des institutions et des administrations. Les affaires en cours sont celles entamées ou engagées au plus tard le 21 Mai 2024 et qui se poursuivent ou s'achèvent dans l'intervalle entre la démission du gouvernement et la nomination d'un nouveau gouvernement de plein exercice. Les



Christian Trimua, SG du Gouvernement

affaires urgentes sont celles qui doivent être impérativement traitées en lien avec la sécurité publique, à l'économie nationale, aux finances publiques ou aux intérêts fondamentaux de l'Etat.

Par contre, sans l'autorisation du Président de la République, les ministres ne peuvent pas prendre de nouveaux engagements financiers ou budgétaires, engager de nouvelles procédures de passation

de commandes publiques, commencer ou inaugurer de nouvelles activités qui n'avaient pas été entamées avant la démission du gouvernement, même si celles si avaient été déjà programmées antérieurement à la démission du Gouvernement, procéder à des nominations de cadres administratifs, prendre des initiatives de nature politiques importantes ou traiter des dossiers en souffrance avant la

démission du gouvernement.

Selon le secrétaire général du gouvernement, les missions à l'extérieur du territoire national sont strictement limitées à celles exclusivement nécessaires pour la représentation de l'État et la sauvegarde urgente de ses intérêts. Elles doivent faire l'objet préalable d'une autorisation du Président de la République et d'un ordre de mission délivré par le secrétariat général du Gouvernement, conformément aux procédures habituelles en la matière.

Pour cette période de traitement des affaires courantes, il vous est fortement recommandé de faire signer, autant que faire ce peut, les actes de gestion courante par délégation de signature au secrétariat général et à défaut, au directeur de cabinet du ministère après approbation expresse des ministres. " Chaque acte doit cependant être approuvé par les ministres ", dit le SG du gouvernement.

DIPLOMATIE/ 9E CONGRES PANAFRICAIN DE LOME :

Les préparatifs vont bon train

Lomé accueille le 9^e Congrès panafricain du 29 octobre au 02 novembre 2024 sur le thème " Renouveau du panafricanisme et rôle de l'Afrique dans la réforme des institutions multilatérales : mobiliser les ressources et se réinventer pour agir ".

A l'approche de l'événement, le ministère des affaires étrangères, chargé de l'organisation de la rencontre a fait le point des préparatifs, notamment les pré-Congrès et leurs conférences préparatoires dans les cinq (5) régions identifiées sur le continent africain, et la 6^e région qui est celle de la diaspora africaine dans le monde. Depuis 2001, l'Union africaine considère la diaspora africaine comme la 6^e région de l'Afrique. Elle est constituée de personnes d'origine africaine vivant hors du continent, quelles que soient leur citoyenneté et leur nationalité et désireuses de contribuer au développement du continent et à la construction de l'Union africaine.

Selon Afognon Kouakou SEDAMINOU, coordinateur du Guichet Diaspora, point focal chargé de la préparation du 9^e Congrès panafricain, tout se déroule comme prévu. " À ce jour, les cinq pré-congrès prévus par le Haut comité en charge de la Décennie, en prélude au 9^e Congrès panafricain pour se tenir sur le continent africain, ont tous été organisés ", a-t-il confirmé.

La première, la conférence préparatoire régionale de l'Afrique australe s'est tenue les 3 et 4 décembre 2023 à Pretoria, Afrique du Sud, sur le thème " Panafricanisme, sciences, savoirs et technologies ". A Pretoria, l'importance universelle du lien de partage qui unit toute l'humanité,

telle qu'adoptée dans la philosophie Ubuntu, et la contribution de cette approche comme leur d'espoir et dans la conduite du panafricanisme, en tant que fondement du prochain 9^e Congrès panafricain en 2024, ont été relevés. La Déclaration de Pretoria a recommandé entre autres d'accueillir le Répertoire des scientifiques africains pour contribuer à la base de données des professionnels africains, qui servira de plateforme globale visant à mettre en relation l'expertise des professionnels africains, basés en Afrique, avec leurs homologues de la diaspora.

Organisée pour le compte de la région Afrique de l'Ouest, la deuxième conférence s'est tenue les 14 et 15 mars 2024 au Mali sous le thème " Diaspora, Afrodescendants et Développement ". La conférence a mis l'accent sur les défis auxquels sont confrontées les diasporas et les communautés Afrodescendantes, tels que la discrimination systémique, l'injustice sociale, l'accès inéquitable aux opportunités économiques, l'éducation limitée et d'autres obstacles qui entravent le plein potentiel de ces populations, ainsi que sur l'importance d'opérer un profond changement du narratif et de l'image négative des Africains, des diasporas africaines et des Afrodescendants, véhiculés par des outils de propagande impérialistes pour des agendas hostiles.

La troisième a été organisée par le Royaume du Maroc le 18 avril 2024 sur le thème " Panafricanisme et migration " pour le compte de la région Afrique du Nord. La Déclaration de Rabat recommande, entre autres, la nécessité pour le Continent



Les officiels lors de la rencontre

de se doter de données fiables et vérifiables sur les flux et les tendances migratoires en Afrique, notamment en appelant l'Observatoire Africain des Migrations (OAM) à renforcer les capacités des États membres dans la collecte des données et statistiques fiables relatives à la migration africaine. Elle appelle à s'assurer que les accords bilatéraux et multilatéraux avec les partenaires soient en cohérence avec les valeurs humaines et les objectifs africains en matière de gestion et de gouvernance de la migration.

La quatrième a été organisée par la République du Congo le 24 mai 2024 sur le thème " Panafricanisme économique et émergence africaine " au nom de la région Afrique Centrale. Elle a appelé à la nécessité d'éliminer les barrières tarifaires, de favoriser le commerce intra africain, de diversifier l'économie en Afrique et de renforcer l'intégration régionale et continentale, en accélérant la mise en œuvre de la Zone de Libre Échange Continentale Africaine (ZLECAf).

La cinquième conférence, pour le compte de la région Afrique de l'Est, a été aussi organisée en ligne par la République Unie de Tanzanie le 6 juillet sur le thème " Africanophonie, Cultures, Éducation et identité panafricaine ". La

conférence a rappelé que les peuples d'Afrique sont essentiellement des africanophones, du fait de la prépondérance des langues africaines dans leurs interactions quotidiennes, et la nécessité de décoloniser les esprits et les imaginaires sur le continent, à travers la formation des élites et des cadres, dont les profils et les compétences sont en phase avec les besoins actuels et futurs de l'Afrique.

La Déclaration de Dar-es-Salm recommande, entre autres, le renforcement de l'utilisation du Kiswahili à l'Union Africaine et dans toutes ses institutions, et l'introduction des langues africaines transfrontalières les plus représentatives comme langues de travail au sein des communautés économiques régionales.

La 6^e et dernière conférence préparatoire, celle de la région Diaspora, se tiendra à Bahia, au Brésil en août 2024, sur le thème " Mémoires, restitutions, réparations et reconstruction ". " Elle sera également sanctionnée par une déclaration et mettra fin aux conférences préparatoires, qui constituent une spécificité du 9^e Congrès panafricain, à savoir son itinérance dont l'objectif est l'inclusivité ", a affirmé Afognon Kouakou SEDAMINOU.

ZOZO

AÉROPORT DE LOMÉ : REPRISE DES VOLS D'ASKY VERS POINTE-NOIRE LE 02 OCTOBRE



La compagnie panafricaine Asky va reprendre ses trafics aériens vers la ville de Pointe-Noire (Congo) à partir du 02 octobre prochain. L'annonce faite par le transporteur basé à Lomé, intervient quelques années après la suspension de ses services pour des " raisons opérationnelles ".

Selon la compagnie dont le Togo est devenu actionnaire depuis l'an dernier, cette reprise " s'inscrit dans sa vision de promouvoir le développement économique et social en Afrique en offrant des solutions de transport aérien efficaces et fiables ".

Cette réouverture devrait également contribuer à augmenter le trafic de passagers à l'Aéroport international Gnaschingbé Eyadema (AIGE) de Lomé, qui a enregistré 1,4 million de passagers en 2023.

Pour rappel, Asky exploite actuellement depuis Lomé, une flotte de 17 appareils et dessert 28 villes dans 26 pays du continent.

Source : @Republiquetogolaise.com

COMMERCE EN LIGNE : ÉCHANGES D'IDÉES À LOME



L'édition 2024 de la Semaine du e-commerce se tiendra à Lomé du 20 au 26 août. L'édition 2024 de la Semaine du e-commerce se tiendra à Lomé du 20 au 26 août.

Cet événement annuel est un rendez-vous incontournable pour les professionnels du secteur du commerce électronique. La Semaine du e-commerce offre une plateforme de discussion et de réflexion sur les enjeux majeurs du commerce électronique. Elle vise à identifier des pistes pour une croissance durable et inclusive. Cette édition réunira des acteurs clés du secteur, des experts, des entrepreneurs, ainsi que des institutions publiques et privées.

Les participants auront l'occasion d'écouter des spécialistes qui partageront leurs connaissances et leurs expériences. Ces experts proposeront des solutions pertinentes pour relever les défis identifiés dans le secteur du commerce électronique en Afrique.

Le programme inclut des conférences, des tables rondes, et des ateliers pratiques qui aborderont divers aspects du e-commerce, de la logistique à la sécurité des transactions en ligne. La Semaine est également une occasion unique de réseautage pour les participants.

Des sessions de networking et des rencontres B2B sont prévues pour permettre aux entrepreneurs et aux start-ups de tisser des liens et de créer des partenariats stratégiques. Ces interactions sont cruciales pour le développement des activités des participants et pour la création d'un écosystème dynamique du commerce électronique en Afrique.

Une ambition pour des solutions concrètes
Cette édition 2024 ambitionne de proposer des solutions concrètes pour surmonter les défis actuels du secteur. Les discussions et les échanges viseront à tirer pleinement parti des opportunités offertes par le commerce en ligne.

Les organisateurs espèrent que cet événement contribuera à une croissance inclusive et à un développement économique durable en Afrique.

Source : @Republiquetogo.com

Conseil Stratégique et Technologique de l'AAEA :

Les 93èmes assises se tiendront à Lomé du 29 juillet au 1er Août 2024

Les 93èmes assises du Conseil Stratégique et Technologique (CST) de l'Association Africaine de l'Eau et de l'Assainissement (AAEA), se tiennent du 29 juillet au 1er août 2024 à Lomé. Placée sous le thème " résilience des Sociétés d'eau et d'assainissement en Afrique face aux changements climatiques ", cette rencontre de quatre (04) jours sera l'occasion où seront animés des débats scientifiques, techniques et technologiques de haut niveau et en groupes de spécialistes.

En effet, la résilience des sociétés d'eau et d'assainissement en Afrique face aux changements climatiques est un enjeu crucial pour garantir l'accès durable à ces ressources vitales. Les perturbations climatiques augmentent la fréquence des sécheresses, des inondations et des tempêtes, mettant à rude épreuve les infrastructures existantes. Une approche résiliente nécessite des investissements dans des technologies robustes et adaptatives, telles que les systèmes de gestion intégrée des ressources en eau. Par ailleurs, il est essentiel de

renforcer les capacités institutionnelles et techniques des opérateurs du secteur, pour anticiper et répondre efficacement aux crises.

Le CST de Lomé sera également l'occasion pour l'AAEA de présenter un nouvel agenda d'organisation de ses assises, comprenant trois jours de travaux du CST, une quatrième journée dédiée en matinée au Comité de Direction et en après-midi à l'Assemblée Générale, parallèlement à des visites de terrain réparties en deux groupes : groupe Eau potable et changement climatique, groupe Assainissement et changement climatique.

En effet, selon les statistiques, en 2020, les membres actifs de l'AAEA ont été responsables de l'approvisionnement en eau potable pour plus de 350 millions de personnes, dont 285 millions résident en zone urbaine et 65 millions en zone rurale. Parallèlement, des services d'assainissement adéquats sont fournis à près de 110 millions de citoyens sur le continent africain. Pour accomplir efficacement leur mission, ces membres ont



Un système d'approvisionnement en eau potable

besoin d'un cadre législatif et réglementaire favorable, qui doivent leur garantir les politiques et les gouvernements locaux (municipalités). En ce qui concerne les équipements et matériels adéquats, ils les recherchent en permanence auprès des vendeurs et des industriels.

Les CST se révèlent être un cadre idéal de rencontre et d'échanges entre les fournisseurs de biens et services, dotés d'une expertise industrielle et technique, et les opérateurs, qui expriment en permanence leurs besoins pour rester à la pointe des défis de service. Cette interaction est particuliè-

rement cruciale en cette période de changements climatiques, dont les effets impactent négativement les infrastructures et la qualité des services.

Selon le programme, il est prévu une exposition de 5 à 10 stands qui sera organisée, regroupant industriels, vendeurs d'équipements, bureaux d'études et ONGs.

Les assises de Lomé représentent une opportunité inestimable pour l'AAEA de renforcer la résilience des sociétés d'eau et d'assainissement face aux défis posés par les changements climatiques. En réunissant des experts, des opéra-

teurs, des industriels et des décideurs politiques, cet événement permettra de partager des connaissances cruciales, d'explorer des solutions innovantes et de forger des partenariats stratégiques. La diversité des activités programmées, allant des panels de discussion aux ateliers spécialisés, en passant par les visites de terrain, garantit une approche holistique et pratique des enjeux actuels. Cette initiative contribuera à renforcer les capacités institutionnelles et techniques des membres de l'AAEA, assurant ainsi un avenir plus durable et résilient pour les populations africaines dépendantes de ces services essentiels.

L'AAEA est une plateforme qui regroupe les sociétés de production et de distribution d'eau potable, celles qui gèrent les services d'assainissement, ainsi que les entités régulant la politique sectorielle dans chaque pays africain. Elle a été fondée par et pour ces structures, désignées comme membres actifs, dont le nombre s'élève actuellement à 90, issus de 42 pays africains.

COMMUNIQUE DE L'OFFICE
TOGOLAIS DES RECETTES

N° 020/2024/OTR/CI/DOFG/Bureau TVM/TPU-TR

PERCEPTION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE UNIQUE
(TPU) DES TRANSPORTEURS ROUTIERS

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des contribuables soumis au paiement de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) des Transporteurs Routiers communément appelée « trimestre » que la perception de ladite taxe au titre du deuxième trimestre 2024 se poursuit conformément aux dispositions de l'article 57 du Livre des Procédures Fiscales.

Les contrôles du paiement de ladite taxe débutent pour compter du 01 août 2024 sur toute l'étendue du territoire national.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration et le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 8 juillet 2024

Philippe Koton B. TCHADIE

Le Commissaire Général p.i.

COMMUNIQUE DE L'OFFICE
TOGOLAIS DES RECETTES

N° 021/2024/OTR/CG/CI/DCCF

NUMERO UNIQUE PARCELLAIRE (NUP)

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des partenaires et des usagers que dans le cadre des réformes visant à simplifier et à moderniser les procédures foncières, il est créé, à compter du 1^{er} août 2024, un identifiant unique parcellaire, dénommé Numéro Unique Parcellaire (NUP). Ce numéro sera utilisé pour désigner et identifier les parcelles de terrain sur toute l'étendue du territoire national.

Il doit obligatoirement figurer dans tout document portant sur un immeuble.

Le format complet et les modalités de gestion de ce numéro seront vulgarisés au moment opportun.

Le Commissaire Général remercie tous les partenaires et compte sur la collaboration de tous pour la réussite des réformes.

Fait à Lomé, le 26 juillet 2024

Philippe Koton B. TCHADIE

Le Commissaire Général p.i.

TOUS À L'ÉCOLE

Le prêt pour payer l'école de vos enfants

Jusqu'à

5 mois de salaire*

Réponse en **24H****

Remboursable sur **11** mois maximum

* Offre soumise à conditions


** Pour les remboursements, 48h pour le premier dossier

BOA | www.boaqa.com



BMCE GROUP



Subscription possible sur
 ou **BOAweb**
M.M.O.A.

CORIS KID

4,5% 2 FOIS L'AN

2,5% DE BONUS



La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>

